

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique portant sur la prise du contrôle exclusif indirect de la société « Emerald Holding, Inc » par des fonds gérés ou conseillés par des filiales de la société « Apollo Capital Management LP », par l'intermédiaire de la société « Emma Buyer, LLC » par voie de fusion

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur direct :** « Emma Buyer, LLC ».
- **L'acquéreur indirect :** Fonds gérés ou conseillés par des filiales d' « Apollo Capital Management LP » ;
- **La cible :** « Emerald Holding, Inc ».

Nature de l'opération :

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Services d'organisation d'événements interentreprises (B2B).

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 22 juin 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique portant sur la prise du contrôle exclusif indirect de la société « Emerald Holding, Inc » par des fonds gérés ou conseillés par des filiales de la société « Apollo Global Management, LP », une filiale indirecte détenue à 100 % par « Apollo Global Management, Inc », par l'intermédiaire de la société « Emma Buyer, LLC » par voie de fusion.

« Apollo Capital Management, LP » est une société en commandite (Limited Partnership) de droit de l'Etat américain du Delaware, enregistrée auprès de la SEC sous le numéro 801-67592, et dont le siège social est situé au 9 West 57th Street, New York 10019, United States. « Apollo Capital Management, LP » est un gestionnaire mondial d'actifs. Les prestations de cette société intègrent les services de gestion d'investissement et de planification financière à des particuliers et à des investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale notamment dans les secteurs de l'éducation, de l'assurance, des services financiers et des loisirs.

« Emma Buyer, LLC » est une société à responsabilité limitée de droit de Delaware, créée le 5 mai 2026 pour le besoin de la présente opération. Cette société siège au 9 West 57th Street, 41ème étage, New York, New York 10019, États-Unis. « Emma Buyer, LLC » est détenue à 100% et contrôlée indirectement par des fonds gérés ou conseillés par des filiales d' « Apollo Capital Management, L.P ».

« Emerald Holding, Inc. » est une société de droit de l'Etat américain du Delaware, et dont le siège social est situé au 100 Broadway, 14ème étage, New York, NY 10005, États-Unis, enregistrée sous le numéro 001-38076. Cette société est active dans l'organisation des événements interentreprises (business-to-business – B2B), opérant principalement aux États-Unis. Ses prestations intègrent les services d'organisation des événements en présentiel, notamment des salons professionnels, des conférences, des présentations B2C, ainsi que des services de fournitures du contenu médiatique, des analyses sectorielles, des outils numériques, etc.

Fait à Rabat le 10 juin 2026